

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA**

Procès verbal - Lundi le 19 décembre, 2016

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE, LE 19 DÉCEMBRE 2016, À 19h15, SOUS LA PRÉSIDENTE DE OTA HORA, MAIRE.

Sont présent : PAMELA LACHAPELLE
SANDRA LACHARITY
TANYA GABIE

Sont absents : MICHEL COLLIN
KEVIN MOLYNEAUX (non motivé)
KIM CUDDIHEY-PECK (non motivé)

Secrétaire d'assemblée : PIERRE VAILLANCOURT.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2015-12-363 Ouverture

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Suite à cette période de questions, Monsieur le président présente l'ordre du jour;

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Période de questions
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption du Budget 2017
- 1.5 Avis de motion – tarification pour l'année 2017,

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-12-364 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Tanya Gabie
Et résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

NOUS ENREGISTRONS L'ARRIVÉE DE MICHEL COLLIN À 19H20.

2016-12-365 ADOPTION DU BUDGET 2017

IL EST PROPOSÉ par Pamela Lachapelle
APPUYÉ par Tanya Gabie
et résolu

QUE la Municipalité de Kazabazua adopte le Budget 2017 tel que présenté.

POSTES BUDGÉTAIRES	BUDGET 2016	BUDGET 2017
REVENUS		
Fonctionnement		
TAXES	-1 207 439 \$	-1 225 296 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	-15 693 \$	-14 823 \$

TRANSFERTS	-199 227 \$	-179 039 \$
SÉRVICES RENDUS	-65 738 \$	-59 792 \$
IMPOSITION DE DROITS	-13 200 \$	-14 250 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	-400 \$	-250 \$
INTÉRÊTS	-15 000 \$	-12 000 \$
AUTRES REVENUS	-21 900 \$	-22 100 \$
	-1 538 597 \$	-1 527 550 \$
CHARGES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	417 551 \$	395 020 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	222 781 \$	252 586 \$
TRANSPORT	469 820 \$	519 163 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	280 859 \$	287 079 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVE	88 906 \$	87 338 \$
LOISIRS ET CULTURE	104 472 \$	115 126 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	3 232 \$	4 466 \$
	1 587 621 \$	1 660 778 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	49 024 \$	133 228 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
FINANCEMENT		
REMBOURSEMENT-LOCATION-ACQUISI		16 662 \$
REMBOURSEMENT DETTE LT PR2	14 880 \$	14 880 \$
	14 880 \$	31 542 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
IMMO ÉQUIPEMENTS POMPIERS	0 \$	11 313 \$
IMM. BIBLIO, CENTRE CULTUREL	0 \$	11 000 \$
IMMO PARC, TERRAIN JEUX	0 \$	5 000 \$
	0 \$	27 313 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ	-63 904 \$	-192 083 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES	0 \$	0 \$

ADOPTÉE

2016-12-366 AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Sandra Lacharity qu'à la réunion régulière du mois de janvier 2017, qu'un règlement pourvoyant à la tarification pour l'année 2017, sera présenté pour adoption.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Conseiller qui donne l'avis de motion

PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-12-367 **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ par Sandra Lacharity
APPUYÉ par Tanya Gabie
Et résolu

QUE l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée à 19H35.

ADOPTÉE

Président

Secrétaire



Ota Hora,
Maire

Pierre Vaillancourt,
Directeur général / Secrétaire-Trésorier